

## **Annexe 6: Documents réglementaires et techniques**

- Registre des plaintes et plan de progrès en cas de nuisances sonores et olfactives**
- Calcul des consommations d'eau entre avant et après projet**
- Calcul de la consommation d'énergie pour distribution de l'alimentation**
- Justificatif de propriété du sol du projet**
- Avis favorable de la MISEN pour l'utilisation du puits**
- SDIS : volume d'eau à stocker en cas d'incendie**
- SAUR : Attestation d'alimentation en eau**

## Registre des plaintes et plan de progrès

Nom de l'exploitation :

Adresse :

*Ce document permet de consigner les plaintes officielles reçues par l'administration. Si le tableau est vide, c'est qu'il n'y a pas eu de plainte officielle.*

*Pour les nuisances olfactives et sonores, il permet également d'indiquer les actions correctives.*

Date de la plainte (jj/mm/aaaa)	Description du motif	Demandes de l'administration (à renseigner uniquement pour les nuisances olfactives et sonores)	Actions correctives et dates de mises en œuvre (à renseigner uniquement pour les nuisances olfactives et sonores)

## Consommation d'eau

### Consommation d'eau

#### Atelier bovin

#### Javernac

	Avant projet		Après projet		valeur de référence
	Effectif/an	Volume (m <sup>3</sup> /an)	Effectif/an	Volume (m <sup>3</sup> /an)	
<b>Abreuvement</b>					(m <sup>3</sup> /bovin/an)
Vache laitière	194	5413	650	18138	27,9
Génisse/mâle <1an	80	619	140	1083	7,7
Génisse/mâle (1-2ans)	80	911	120	1367	11,4
Génisse/mâle >2ans		0		0	15,4
<b>TOTAL ABREUUREMENT</b>		6944		20588	
<b>Lavage</b>					
Salle de traite et fromagerie		1556		2512	
<b>TOTAL LAVAGE</b>		1556		2512	
<b>TOTAL (m<sup>3</sup>/an)</b>		<b>8500</b>		<b>23100</b>	
VARIATION entre avant et après projet (m <sup>3</sup> /an)	<b>14600</b>				

Source: [http://www.journees3r.fr/IMG/pdf/Texte\\_2\\_alimentation\\_JL-Menard.pdf](http://www.journees3r.fr/IMG/pdf/Texte_2_alimentation_JL-Menard.pdf)

#### Atelier bovin

#### La Tuillère

	Avant projet		Après projet		valeur de référence
	Effectif/an	Volume (m <sup>3</sup> /an)	Effectif/an	Volume (m <sup>3</sup> /an)	
<b>Abreuvement</b>					(m <sup>3</sup> /bovin/an)
Vache laitière	63	1758	0	0	27,9
Génisse/mâle <1an	32	248	160	1238	7,7
Génisse/mâle (1-2ans)	32	364	160	1822	11,4
Génisse/mâle >2ans	10	154		0	15,4
<b>TOTAL ABREUUREMENT</b>		2524		3060	
<b>Lavage</b>					
Salle de traite 2X4 postes		504		0	
<b>TOTAL LAVAGE</b>		504		0	
<b>TOTAL (m<sup>3</sup>/an)</b>		<b>3028</b>		<b>3060</b>	
VARIATION entre avant et après projet (m <sup>3</sup> /an)	<b>32</b>				

Source: [http://www.journees3r.fr/IMG/pdf/Texte\\_2\\_alimentation\\_JL-Menard.pdf](http://www.journees3r.fr/IMG/pdf/Texte_2_alimentation_JL-Menard.pdf)

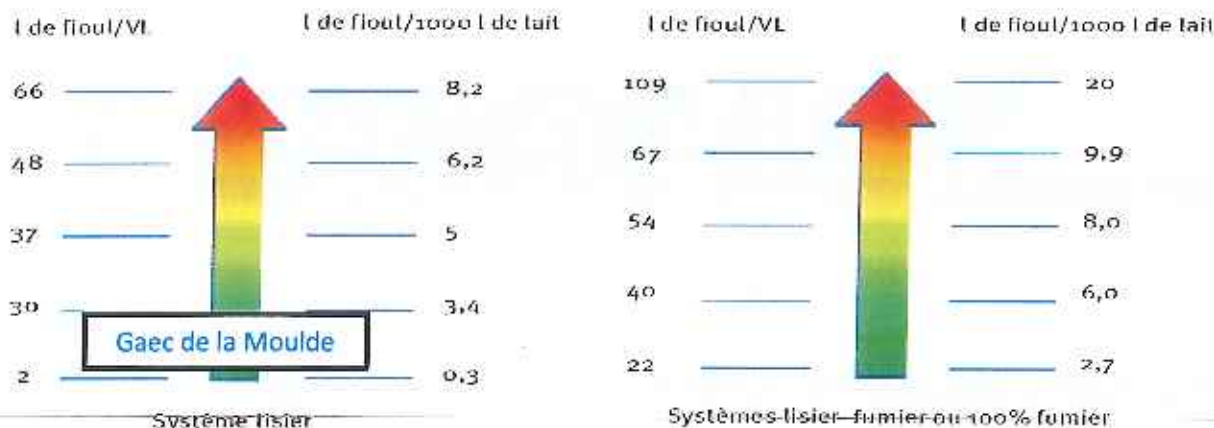
## Bâtiments laitiers

### Consommation de fioul

	Avant projet			Après projet		
	Allimentation	Paillage	Raclage et/ou Curage	Allimentation	Paillage et chargement cuisinière	Raclage et/ou Curage
Puissance du tracteur (CV)	115	50	100	14	75	11
Temps d'utilisation du tracteur (h/jour)	3,5	0,5	3	23	2	18
Nombre de mois d'utilisation du tracteur	12	12	0,2	12	12	12
Nombre moyen de jours/mois	30	30	30	30	30	30
Consommation de fioul (L/CV/h)	0,088	0,088	0,088	0,088	0,088	0,088
Consommation de fioul (L)	12751,2	792	158,4	10200,96	4752	6272,64
<b>Consommation totale fioul (L/an)</b>	13701,6			21225,6		
Nombre de VL	194			650		
Quantité totale de lait livré (millier de L)	1 900 000			5500000		
Consommation par VL	70,62680412			32,65476923		
Consommation par 1000L	7,211368421			3,8592		

D'après le Guide « Les consommations d'énergie en bâtiment d'élevage laitier » 2009. ADEME, Idèle

### Echelle des consommations


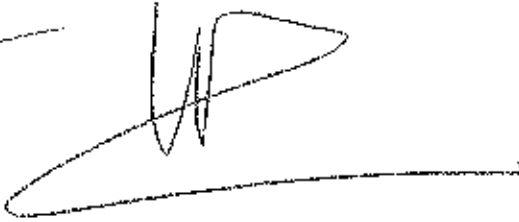


#### Légende :

- a : moyenne de consommation énergétique des 25 % plus forts consommateurs
- b : moyenne de consommation énergétique en kWh/m<sup>2</sup>
- c : moyenne de consommation énergétique en kWh/kg de vif (ICED)
- d : moyenne de consommation énergétique des 25 % plus faibles consommateurs

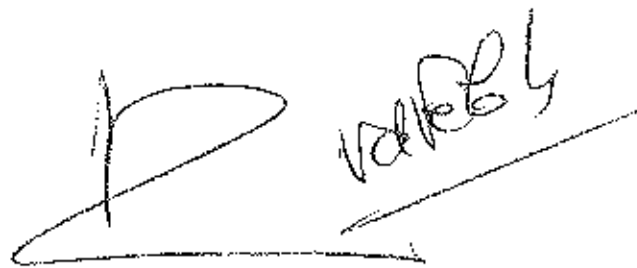
Lesignac, le 22 octobre 2018

Nous soussignés, Mr Van Der Velden  
Jean et Mme Van Der Velden Nathalie  
domiciliés à Javernac 16310 Lesignac Duras  
gérants de l'OFI de la Moule autorisons  
la construction par le Gaec de la Moule  
d'un bâtiment d'élevage sur la  
parcelle ZL 16

Lesignac le 23 septembre 2019

Nous soussignés, Mr Van Der Velden Jean  
et Mme Van Der Velden Nathalie  
domiciliés à Javerzac 16340 Lesignac-Durance,  
gérants du GAE de la Mouille autorisons  
la construction par le GAE de la Mouille  
d'une fosse à lisier sur la  
parcelle section A n° 004.9 Commune de  
St Quentin sur Charente.



Van Der Velden



PRÉFET DE LA CHARENTE

Direction Départementale des Territoires

Service Eau – Environnement – Risques  
Unité Eau et agriculture

Dossier suivi par : Lionel BRUN  
Tél. : 05 17 17 39 52 – Fax : 05 17 17 38 68  
Courriel : [lionel.brun@charente.gouv.fr](mailto:lionel.brun@charente.gouv.fr)

Angoulême, le **06 NOV. 2017**

La Directrice Départementale des Territoires

à

Monsieur le Préfet de la Charente  
Direction des Collectivités Locales et des Procédures  
Environnementales  
Bureau de l'Utilité Publique et des Procédures  
Environnementales  
7-9, rue de la préfecture – CS 92301  
16023 ANGOULEME CEDEX

À l'attention de Mme Marie-Christine CURVALLE

**Objet : avis des services de la MISEN sur l'exploitation d'un puits d'abreuvement de bétail par une ICPE  
Commune de LESIGNAC-DURAND**

Par courriel en date du 30/10/2017, le GAEC de la Moulde m'a transmis pour avis un dossier de déclaration concernant l'équipement d'un puits existant au lieu-dit Javernac sur la commune de LESIGNAC-DURAND. Cet ouvrage est destiné à l'abreuvement d'un important élevage bovin laitier répertorié installation classée pour la protection de l'environnement sous le régime de l'enregistrement.

Ce dossier a été examiné par le service de la police de l'eau qui a donné un avis favorable à la réalisation de ce projet.

P/la Directrice et par délégation,  
Le chef du Service Eau, Environnement, Risques

Thomas LOURY

Copie transmise pour information à :

- GAEC de la Moulde – Javernac – 16310 LESIGNAC-DURAND
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – Service Santé, Protection des Animaux et de l'Environnement – À l'attention de Mme Nathalie BOURGOIN

43, rue du Docteur Duroselle – 16016 ANGOULÊME CEDEX  
Horaires d'ouverture : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 (vendredi fermeture à 16h00)

Téléphone : 05 17 17 37 37 – Service vocal : 0.821.80.30.16

## projet Gaec de la moule "Javernac" Lésignac durand

3 messages

Philippe LEVARLET &lt;philippe.levaret@alteor-environnement.com&gt;

29 octobre 2018 à 12:16

À : service.prevention@sdis16.fr, pezy.j@sdis16.fr

Cc : GAEC de La Moule &lt;gaec.delamoule@laposte.net&gt;

Bonjour Monsieur

dans le cadre du projet de construction du Gaec sur le site de Javernac, la DDTM me demande une estimation des volumes d'eau polluée à stocker en cas d'incendie, peut-on partir de d'une estimation de 240 m3 X2 heures soit 480m3 de stockage minimum.

Suite à votre visite sur le terrain avez vous d'autres recommandations à faire?

Je reste disponible  
cordialement



Philippe LEVARLET - Chargé d'études Environnement  
30 avenue Saint Denis - ZI Hippocrème - 29000 QUIMPER - Tél. : 02 98 95 08 16  
Mail : philippe.levaret@alteor-environnement.com - Web : www.alteor-environnement.com



PEZY Jérôme &lt;pezy.j@sdis16.fr&gt;

5 novembre 2018 à 12:25

À : Philippe LEVARLET &lt;philippe.levaret@alteor-environnement.com&gt;

Cc : PREGNIARD Christian &lt;pregniard.c@sdis16.fr&gt;, MOREAU Julien &lt;MOREAU.J@sdis16.fr&gt;, REMY Didier &lt;REMY.D@sdis16.fr&gt;

Bonjour,

Au vu des documents en ma possession,

En cas d'incendie le débit à prendre en compte pour la rétention des eaux au titre de la défense extérieure contre l'incendie (eaux d'extinction) est de 640 m<sup>3</sup> ainsi que 10l/m<sup>2</sup> sur une surface d'environ 21000m<sup>2</sup> (surface de drainage) soit 210 m<sup>3</sup> = un total de 850 m<sup>3</sup>.

je vous enverrez dès mercredi le documents reprenant le calcul de la rétention.

Cordialement

Capitaine PEZY

De : Philippe LEVARLET [mailto:philippe.levaret@alteor-environnement.com]

Envoyé : lundi 29 octobre 2018 12:17

À : Service Prévention; PEZY Jérôme

Cc : GAEC de La Moule

Objet : projet Gaec de la moule "Javernac" Lésignac durand

Bonjour Monsieur

dans le cadre du projet de construction du Gaec sur le site de Javernac, la DDTM me demande une estimation des volumes d'eau polluée à stocker en cas d'incendie.

peut-on partir de d'une estimation de 240 m3 X2 heures soit 480m3 de stockage minimum.

Suite à votre visite sur le terrain avez vous d'autres recommandations à faire?

Je reste disponible

cordialement

Philippe LEVARLET - Chargé d'études Environnement  
30 avenue Saint Denis - ZI Hippocrème - 29000 QUIMPER - Tél. : 02 98 95 08 16  
Mail : philippe.levaret@alteor-environnement.com - Web : www.alteor-environnement.com



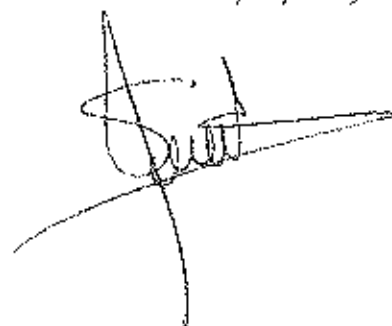
SAUR  
Rue Farnaud  
16450 SAINT-CLAUD

GAEC de la MOULDE  
Javernac  
16310 LESIGNAC-DURAND

Monsieur,

Je soussigné *SUBRENAT François*, Chef de Secteur SAUR, déclare que le réseau d'adduction d'eau potable (250 acier) ainsi que le branchement (32 PVC) situés au lieu-dit Javernac sur la commune de LESIGNAC-DURAND sont en mesures d'alimenter en eau potable la GAEC de la Moule à raison de 20 000 m<sup>3</sup> / an soit 55 m<sup>3</sup> / jours.

Le 21/01/2019

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Subrenat', with a long horizontal stroke extending to the right.

